

L'espace social :

par Edmond Maire

L'Europe de 1993 reste aujourd'hui sans doute la dernière grande ambition susceptible de porter l'espoir collectif. Pourtant, la perspective européenne ne fait déjà plus l'objet d'un consentement large. Une inquiétude sourde se répand dans l'opinion : où conduit le processus économique-financier en plein développement ? Et si, au bout du chemin, la situation du plus grand nombre devait s'aggraver ? D'ailleurs, le rapport officiel qui crédite à terme la construction européenne de 2 à 5 millions d'emplois supplémentaires, selon la qualité des politiques d'accompagnement, souligne aussi qu'elle se traduira d'abord, en première étape, par 500 000 chômeurs de plus...

Alors que ces dernières années tant de désillusions sont nées de la montée persistante du chômage, en dépit des alternances politiques, et de la multiplication des laissés-pour-compte de la modernisation, tout doit être fait pour que l'Europe ne rejoigne pas le cimetière des espérances déçues. Ce serait dangereux pour notre pays déjà affecté par un déficit d'espérance, une crise de confiance dans son avenir, dans ses forces sociales et politiques, un pays menacé par la désagrégation de son tissu social, terreau d'un Le Pen.

Il est significatif que pour l'extrême droite, l'Europe soit en train de prendre place aux côtés de l'immigration comme thème repoussoir. Les leaders de l'opposition politique devront faire preuve d'un grand esprit de responsabilité pour ne pas se laisser entraîner par ce nationalisme étriqué et agressif, qui risque de devenir électoralement payant. Déjà PCF et CGT estiment profitable de présenter le processus européen comme une calamité économique et sociale, porteuse de tous les maux.

Le doute n'est plus permis : il y a risque de retournement de l'opinion publique française à l'encontre de la construction européenne. Et la situation n'est pas substantiellement différente dans d'autres pays, en particulier l'Allemagne fédérale. Il est temps d'éclairer ce qui est en cause et de rectifier la trajectoire.

L'inquiétude populaire tient, à notre sens, à l'absence de contenu social, ce pan béant de la construction européenne. D'un côté, l'union économique et monétaire progresse et mobilise les énergies ; bientôt la circulation des hommes, des marchandises et des capitaux ne rencontrera plus d'entraves. De l'autre, l'espace social reste semi-désertique et les tenants de la dérégulation sociale tiennent le haut du pavé.

Là, le CNPF se distingue particulièrement. Sa revue, en décembre 1987, annonce clairement la couleur : hostilité aux accords collectifs communautaires et aux conventions collectives européennes, « ambition funeste » ; refus de toute directive européenne pour une harmonisation sociale ; adaptation des règles sociales par « un alignement par le bas des législations en vigueur » ; nécessité de la déréglementation ; nécessité aussi d'un dialogue social européen, « mais il ne doit en aucun cas déboucher sur des négociations » ! Ce florilège doit faire la joie des anti-européens de tous bords.

Mais qui donc apprendra l'économie moderne aux officiels du patronat ? Qui leur démontrera que la cohésion sociale est un

facteur de valeur ajoutée, qu'au surplus les tensions sociales peuvent annihiler les bienfaits de l'intégration économique ? Qui leur expliquera que les délocalisations brutales d'entreprises et les transferts de main-d'œuvre dans une Europe économiquement intégrée mais socialement désarticulée conduira aux conflits sociaux et aux reculs économiques ? Qui leur fera comprendre – et c'est la menace la plus grave – combien l'absence de dimension sociale aggravera de façon cumulative l'écart entre les régions pauvres et riches d'Europe ? Car sans harmonisation sociale, l'argent se déplacera vers les régions européennes les plus développées, tandis que les activités à faible valeur ajoutée se concentreront dans les régions pauvres.

Jean Monnet, le fondateur, et Jacques Delors, l'architecte, ont fait le même pari optimiste : l'élimination des barrières intra-européennes entraînera une certaine harmonisation sociale. Mais cet enchaînement vertueux n'est pas automatique. Des décisions budgétaires en faveur de l'équilibre des régions, prises d'ailleurs sous l'impulsion de Jacques Delors, ou certaines orientations du récent sommet de Hanovre, montrent que le danger est perçu. Cependant, les solutions ne sont qu'amorcées ; elles ne pourront progresser que par la conjonction des volontés politiques, syndicales... et patronales. Encore faut-il que les peuples d'Europe partagent une ambition commune, un projet social et culturel mobilisateur qui donne un sens à leur avancée et contraigne leurs dirigeants à s'y conformer.

Quel projet de société pour l'Europe ? La croissance et l'emploi, certes. Mais l'intégration économique ne suffira pas à résoudre les problèmes sociaux brûlants d'aujourd'hui : chômage structurel, déséquilibres régionaux, incertitudes sur l'avenir de la protection sociale. L'Europe doit être bien plus qu'un marché avantageux. Elle doit être le moyen de préserver ce que les Européens ont de meilleur en commun : une tradition de liberté, un niveau élevé de protection sociale, une certaine qualité de vie. L'Europe, c'est l'espace où nos peuples peuvent maîtriser les mutations de notre époque et vaincre le chômage par un type de développement reposant sur l'augmentation du temps libre, l'amélioration de la qualité de la vie et la protection de l'environnement.

Une telle ambition créatrice, porteuse de progrès culturels, de solidarité et de paix, fera de l'Europe un acteur international majeur pour réduire les désordres monétaires et promouvoir de nouveaux rapports de coopération Nord-Sud, un développement solidaire de l'économie mondiale.

La construction sociale de l'Europe est la clé du succès ; les syndicalistes européens, regroupés dans la CES, viennent de l'affirmer avec force. Mais il ne faut pas se tromper d'objectif : les différences entre les histoires, les identités, les niveaux de vie, les rythmes d'évolution des pays européens sont telles qu'elles interdisent toute conception unificatrice de l'harmonisation sociale. Il est nécessaire de lutter contre les inégalités, par exemple de faire progresser plus vite le

Portugal et la Grèce. Mais la diversité des acquis sociaux doit rester durablement une source d'enrichissement pour l'Europe.

L'objectif à se fixer consiste, à partir de principes communs, à rapprocher les politiques d'emploi, de formation, de protection sociale, dans ce qu'elles ont de meilleur, et à empêcher les concurrences sauvages, le « dumping social ». C'est une démarche de même nature que celle de la Commission de Bruxelles, quand elle tente, au plan économique, de faire prévaloir une stratégie coordonnée de croissance et d'emploi. C'est la même démarche encore qui devrait conduire à un effort général de développement culturel, d'apprentissage des langues, d'échanges de stagiaires en formation permanente... qui permettrait de renforcer le sentiment d'appartenance à la même communauté européenne.

L'instauration d'un socle européen de garanties sociales et de droits sociaux fondamentaux est la pierre de touche de la construction sociale de l'Europe. Ainsi, des principes communs doivent permettre le développement de relations contractuelles au plan européen ; tout travailleur européen doit bénéficier d'une convention collective ; des règles du jeu de solidarité et de protection contre les concurrences au rabais sont nécessaires en matière de temps de travail, de protection sociale, de droit à la retraite, d'insertion professionnelle des jeunes, de conditions d'emploi : contrats à durée déterminée, intérim, temps partiel, égalité professionnelle...

Parallèlement à ce socle social législatif, des accords contrac-

tuels européens sont aujourd'hui nécessaires et possibles sur la formation permanente, la mise en place des technologies nouvelles. Il pourrait d'ailleurs s'agir d'accords-cadre renvoyant à une concrétisation dans des accords nationaux.

Dans les professions, des confrontations européennes entre patronats et syndicats seraient très utiles pour déceler les problèmes posés à moyen terme dans chaque secteur d'activité, et proposer des solutions appropriées.

Pour les entreprises implantées dans plusieurs pays d'Europe, la voie des comités de groupe, empruntée d'ailleurs par certaines entreprises françaises – Thomson GP, BSN, Bull, Airbus industrie – permet des progrès dans l'information, voire la consultation des salariés. La proposition de la Commission de Bruxelles de créer un statut de société européenne prévoyant, dans la même entreprise, des formes souples de représentation des salariés adaptées à chaque pays, permettrait de conduire les évolutions structurelles avec plus de transparence et de possibilité d'intervention des salariés.

Ces propositions de bon sens, partagées par de nombreux syndicalistes et par bien d'autres, sont volontairement modestes. Elles sont d'autant plus nécessaires. Leur adoption ne dépend pas d'une décision unique. Elles ne peuvent résulter que d'une construction pas à pas, liée à la réalisation du marché unique de 1993. Mais il y a urgence. L'aveuglement ou l'imprévoyance ont laissé se creuser la faille sociale, au point de mettre en danger la construction européenne. Il est grand temps de la combler. Sauf à injurier l'avenir. □

* Article paru dans *Le Monde* du 22 août.